

MINISTÈRE DES SPORTS

La Ministre

Paris, le 9 - AVR. 2019

Nos réf. : D-19-007448/DDC/DS/RW
Vos réf. : courrier du 15 février 2019

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation financière des poneys-clubs et des centres équestres, suite à la mise en œuvre de la directive européenne sur la TVA et vous sollicitez un soutien pour préserver les activités équestres.

J'ai l'honneur de vous indiquer que différents travaux dont le rapport rédigé par Monsieur Arthuis, député européen, intitulé Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle « le pari de reconquérir le grand public » remis au Premier Ministre en octobre 2018, formulent des propositions sur ces sujets.

Par ailleurs, en ce qui concerne plus particulièrement les questions relatives à la TVA et aux mécanismes de solidarité des courses vis-à-vis de la filière équine, le partage de ces dossiers relève des services du Ministère de l'action et des comptes publics avec lesquels la Direction des Sports travaille.

Je ne manquerai pas de vous faire part des suites données à ces propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.



Roxana MARACINEANU

Monsieur Yves DÉTRAIGNE
Sénateur de la Marne
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 06